



Journal Title: Journal télégraphique

Journal Issue: vol. 46 (no. 12), 1922

Article Title: Inauguration du monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique

Page number(s): pp. 238-244

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

JOURNAL TÉLÉGRAPHIQUE

Abonnements.

Un an : Suisse, 9 r.
Union postale, 10 fr. suisses.

Abonnements pris par l'intermédiaire
de la poste (dans les pays où
ce service d'abonnement est
organisé), 8 fr. 80 suisses.

Un numéro isolé, 1 franc.

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR

LE BUREAU INTERNATIONAL

DE

L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Abonnements.

Un an : Suisse, 9 fr.
Union postale, 10 fr. suisses.

Abonnements pris par l'intermédiaire
de la poste (dans les pays où
ce service d'abonnement est
organisé), 8 fr. 80 suisses.

Un numéro isolé 1 franc.

XLVI^e volume. — 54^e année.

N^o 12.

Berne, 25 Décembre 1922.



MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA FONDATION DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE
INAUGURÉ A BERNE LE 16 DÉCEMBRE 1922.

Inauguration du monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique.

Le 11 Juin 1908, avant de prononcer la clôture de la Conférence de Lisbonne, son président, M. Alfredo Pereira, directeur général des Postes et des Télégraphes du Portugal, lui soumit la proposition suivante:

« 1. Vu qu'en l'année 1915, cinquante ans seront écoulés depuis la fondation de l'Union télégraphique internationale, les Administrations de l'Union représentées à Lisbonne décident qu'un monument sera érigé à Paris en souvenir de ce fait.

« 2. Les Administrations sont d'accord que les frais résultant de l'érection de ce monument doivent être considérés comme frais communs du Bureau international dans les termes du règlement annexé à la Convention.

« 3. Les frais de toute nature afférents à l'érection du monument ne devront pas dépasser la somme de 200 000 francs à couvrir par des annuités de 25 000 francs.

« 4. A cet effet, la somme de 100 000 francs allouée au Bureau international, par année, pour les frais communs sera augmentée, dès l'année 1908, à 125 000 francs.

« 5. De l'excédent annuel de 25 000 francs, il sera constitué un fonds spécial, que le Conseil fédéral suisse est prié de vouloir bien mettre à la disposition du gouvernement de la République Française aussitôt qu'il aura atteint, intérêts compris, la somme de 200 000 francs.

« 6. Le Gouvernement de la République Française est prié de vouloir bien se charger de toutes les mesures nécessaires concernant l'exécution du monument.

Palais de la Conférence, le 11 Juin 1908.

Le Président de la Conférence:

Alfredo Pereira. »

Cette proposition fut accueillie par des applaudissements chaleureux et prolongés.

S. Exc. M. Simyan, Sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes de France, qui assistait à la séance, répondit en ces termes:

« Messieurs et chers collègues, La proposition de notre président est dictée par un sentiment de reconnaissance; je l'en remercie bien sincèrement et je vous remercie des unanimes applaudissements dont vous l'avez soulignée.

« Le Gouvernement de la République Française serait heureux d'accepter le monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique et la ville de Paris, j'en suis sûr, aurait certainement offert le terrain nécessaire à son érection. Mais je dois vous faire remarquer que l'Union postale, en ce moment même, fait ériger un monument à Berne; il me semble qu'il serait préférable de réunir à Berne les monuments des deux Unions sœurs.

« Monsieur le président, je me permets donc de vous demander de modifier votre proposition, qui a été accueillie si chaleureusement, et de décider que le monument sera érigé à Berne et non à Paris.

« Si vous êtes d'accord, il n'y aurait qu'à modifier légèrement le texte proposé. »

M. le président déclara que, dans sa pensée, et certainement dans celle de tous les membres de l'assemblée, l'érection à Paris d'un monument commémoratif de l'Union télégraphique aurait été un juste hommage rendu à la nation française fondatrice de cette Union. Toutefois, après les observations exposées par S. Exc. M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes de France, il se ralliait à l'amendement que ce dernier a formulé.

La proposition fut approuvée par acclamation.

M. le délégué de la Suisse remercia dans les termes suivants:

« Monsieur le président,

« Messieurs,

« Au nom du Conseil fédéral suisse, je remercie bien sincèrement MM. les membres de la Conférence du grand honneur qu'ils viennent de faire à mon pays, en désignant la ville de Berne pour l'emplacement du monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique. Je voudrais également prier de recevoir l'expression de la plus profonde reconnaissance S. Exc. M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes de France qui, en renonçant à accepter la proposition qui vient d'être faite en faveur de Paris, a bien voulu

proposer de reporter sur la Suisse cette marque de sympathie et de confiance.»

En exécution du mandat que la Conférence de Lisbonne lui avait confié, le Conseil fédéral suisse procéda, à la date du 16 Juillet 1909, à la nomination d'un jury international chargé d'élaborer un projet de concours à ouvrir entre les artistes du monde entier, de choisir entre les places publiques offertes par la ville de Berne pour l'érection du monument, celle qui répondait le mieux à ce but, et enfin de juger les projets qui seraient présentés.

Ce jury comprenait un membre de chacun des pays ci-après: Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie et Suède, et M. le Colonel Frey, Directeur du Bureau international; il était présidé par un architecte suisse.

Le jury se réunit à Berne les 7 et 8 Octobre 1909 pour élaborer le programme du concours, lequel fut approuvé par le Conseil fédéral dans sa séance du 25 du même mois.

En voici les dispositions essentielles:

Le monument devra rappeler clairement la fondation de l'Union télégraphique; il sera érigé place Helvetia; les projets devront parvenir à Berne avant le 15 Août 1910.

Le moment venu, le jury siégea une deuxième fois pour choisir parmi les 92 projets présentés. Après de successives éliminations, et après avoir examiné avec beaucoup d'attention les quatre projets retenus en dernier lieu, il fut unanime à reconnaître qu'aucun d'eux ne pouvait être recommandé pour l'exécution, et conseilla en conséquence l'ouverture d'un nouveau concours.

C'est parmi les 106 maquettes qui furent présentées à ce concours que le jury choisit celle de M. Giuseppe Romagnoli.¹⁾

La conception de l'ensemble était inspirée par l'idée suivante:

LES AMES DES PEUPLES SONT RÉUNIES PAR
L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE.

¹⁾ M. Romagnoli est né en 1872 à Bologne. Il y passa son enfance et étudia à l'Istituto Artistico Venturoli de cette ville.

Il fit de nombreux voyages d'études en Italie, à Monaco, à Paris et à Bruxelles.

De la recherche de la vérité, dans ses premières œuvres, il passa à une vision plus large de la nature, surtout depuis son établissement à Rome, où il fut appelé à fonder et à diriger l'École royale de la Médaille.

Il prit part à divers concours suivis de l'exécution de monuments publics et privés. Il frappa également des médailles pour l'Etat; il est l'auteur des nouvelles pièces d'une lire et de 50 centimes.

« A la représentation des types ethnographiques des différentes races, a dit l'auteur, j'ai préféré la matérialisation des sentiments qui sont partagés par tous les peuples et qui caractérisent l'humanité dans le monde. Je crois ainsi que l'idée de la composition, sans rendre moins évident le fait qu'il s'agit de célébrer, s'élève à une hauteur plus pratique, et que cette idée peut, par conséquent, être rendue par des formes d'une plasticité plus artistique et idéale.

« La figure centrale, qui symbolise la Convention internationale de Paris, rappellera la télégraphie par l'esprit de son expression et l'union par son geste. Le symbole est encore mieux expliqué par les noms des vingt Etats fondateurs de l'Union télégraphique qui seront gravés tout près de cette figure, tandis qu'il sera réservé dans l'exergue de la composition une place honorable pour une inscription rappelant d'une manière plus historique le grand fait de la convention de Paris.

« A la base du monument sera placée une frise formée par des fils conducteurs et d'autres engins relatifs à la télégraphie. »

Le monument vient d'être achevé.

La figure centrale (l'Union télégraphique) est assise; d'un geste noble et harmonieux, elle étend ses bras à droite et à gauche et ses mains s'unissent à celles de deux autres figures symboliques qui surgissent au-dessus des groupes latéraux, exprimant ainsi une idée d'union. Ces deux figures symboliques synthétisent les divers sentiments communs à tous les peuples, sentiments qui sont exprimés par les figures plus petites dont se composent les deux groupes latéraux.

Dans ces groupes, les deux figures placées de chaque côté de la statue centrale représentent: l'homme tenant un livre fermé: la science déjà acquise par les générations passées; l'homme tenant un livre ouvert: la science qui reste à acquérir pour augmenter le patrimoine de l'humanité.

Puis viennent:

La charité, dans une de ses plus éloquentes attitudes;

La fertilité et la richesse de la terre, symbolisées par un jeune homme et une jeune femme portant triomphalement une gerbe de blé;

La douleur;

Le travail intellectuel, représenté par un homme qui pétrit la matière informe;

La famille, dans sa forme synthétique;

La défense de la justice et des opprimés, figurée par un homme portant une épée;

Des travailleurs exécutant leurs rudes métiers.

Sur la face antérieure, de chaque côté de la figure centrale, deux tablettes sont ménagées, sur lesquelles on lit :

A gauche: « Union télégraphique internationale fondée à Paris en 1865 sur l'initiative du Gouvernement français »;

A droite: « Érigé par décision de l'Union télégraphique prise à la Conférence internationale de Lisbonne 1908 ».

A l'arrière sont gravés les noms des pays fondateurs de l'Union en 1865, et les noms des pays faisant partie de l'Union en 1908.

Devant et derrière se creusent deux bassins semi-circulaires où l'eau se déverse en cascades.

Les figures sont en bronze patiné gris et l'architecture en granit gris de Castione.

Le monument est d'une grande sobriété et d'une majestueuse ampleur. L'ensemble est compact, trapu, ramassé, peut-être un peu écrasé; on se rend compte que l'artiste s'est efforcé de masquer le moins possible le musée historique devant lequel il s'élève, ainsi que les deux ours qui ornent l'entrée de celui-ci.

Aux termes du marché conclu avec M. Romagnoli, les travaux d'érection devaient être terminés en 1915, afin que l'inauguration pût avoir lieu pendant la Conférence télégraphique qui devait se tenir à Paris. Par suite des événements, ils furent suspendus pendant plusieurs années. Ils viennent d'être achevés et l'inauguration du monument a eu lieu le samedi, 16 Décembre, à onze heures $\frac{1}{4}$ du matin.

Assistaient à la cérémonie: le Conseil fédéral suisse, les diplomates et autres représentants des Etats faisant partie de l'Union télégraphique, les présidents et vice-présidents des Chambres fédérales et les autorités cantonales et communales.

S. Exc. M. Allizé, ambassadeur de France, au nom des représentants des Gouvernements, prit le premier la parole et prononça le discours suivant:

« Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Le 17 Mai 1865, l'Union télégraphique internationale naissait à Paris. Événement fécond pour l'évolution de la pensée humaine et les relations entre les peuples. L'Union télégraphique était l'aînée d'une nombreuse famille d'Unions universelles, chacune dévouée à un art et à une science et

toutes consacrées, par cet art et par cette science, à la cause du progrès humain. Plus d'une de ces Unions, à commencer par leur ancêtre, ont trouvé sur le sol helvétique un terrain privilégié et prédestiné à leur florissante expansion. Le Gouvernement fédéral a voulu que ce soit le doyen des représentants diplomatiques participant à cette cérémonie qui célèbre en son cinquantenaire, la doyenne des Unions internationales, parisienne de naissance, bernoise d'adoption. Je l'en remercie. Il a pensé aussi que je pouvais être qualifié pour parler au nom des Administrations constituant l'Union, comme Ambassadeur de France, comme représentant de l'Etat qui a présidé à la création de l'Union, comme fils de ce pays où la grande idée de la transmission de la pensée humaine à travers l'espace a toujours hanté des esprits pénétrés d'universalisme, et où son XVIII^e siècle a vu les premières découvertes et les premières applications de l'électricité et de la télégraphie. Faut-il évoquer à cet égard les ingénieuses découvertes de Guillaume Amontons et de Claude Chappe, et rappeler, ce qui serait tout à fait de mise en ce jour, que le premier télégraphe électrique a été construit à Genève dès 1774, par le Français Lesage.

En 1865, l'année même de l'Union télégraphique, un jeune poète français, encore presque un enfant, s'enthousiasmait pour cet essor de la science au service des hommes. Il s'appelait Sully-Prudhomme. Il rêvait d'élever une grande épopée aux merveilles de l'étincelle électrique, flamme impalpable et mystérieuse mise, par le télégraphe, au service de la pensée humaine..... Cette grande œuvre, il ne put l'accomplir qu'en fragments..... Mais le flambeau des âmes se passe de main en main, comme dans la course des torches de l'ancienne Athènes. Une main nouvelle, une jeune main de la belle et noble Italie, a recueilli la pensée qui illuminait la vision intérieure du poète français. M. Romagnoli, de son ciseau latin, a fait jaillir une épopée, ici même, du sol de la vieille Suisse, entre le fleuve national et le Musée national de la ville fédérale. Epopée symbolique et lyrique, où les humbles engins de la télégraphie ont leur place à côté des grandes figures idéales qui expriment l'âme des Nations, réalisant peu à peu à travers l'espace et le temps le rêve des peuples créateurs de l'Union, gravés sur le socle comme ils étaient accourus en 1865 à l'appel du Gouvernement français. Par son air de force, de sérénité, d'élégance aisée, ce monument restera l'image la plus tangible et la plus heureuse de l'idée que nous célébrons aujourd'hui. »

Puis, après avoir célébré les bienfaits de l'Union télégraphique, l'Ambassadeur de France conclut en ces termes:

« Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers,

C'est donc avec une fierté particulière qu'au nom des Etats qui composent l'Union télégraphique internationale, je vous remets ce monument. Puissent le Gouvernement fédéral et le peuple suisse y voir le témoignage de notre reconnaissance pour leurs aspirations continues vers des fins d'une hauteur morale constamment accrue, et ne doutons pas, devant les résultats déjà acquis, que nos efforts communs ne contribuent à rapprocher l'idéal de paix, de justice et de progrès social, espérance commune des peuples et salut suprême de l'Humanité.»

M. Haab, président de la Confédération suisse, répondit en ces termes:

« Sehr verehrte Anwesende,

Im Namen des schweizerischen Bundesrates und im Namen des Schweizervolkes entbiete ich den Herren Vertretern der der Telegraphenunion angehörenden Regierungen und den übrigen hier versammelten Gästen den herzlichsten Gruß und Willkomm. Ich verbinde damit den Dank dafür, daß Sie der Einladung, gemeinsam mit uns den bedeutungsvollen Vorgang der Enthüllung des Welttelegraphendenkmals feierlich zu begehen, Folge geleistet haben. Ganz besonders dankbar sind wir dem Herrn französischen Botschafter für die so überaus liebenswürdigen Worte, mit welchen er, als der würdige Vertreter der Unions-Staaten, die Übergabe des Denkmals an die Schweiz begleitet hat.

Es ist für mich eine Ehre und eine Freude zugleich, das Monument, das nunmehr in seiner sieghaften, künstlerischen Pracht enthüllt vor unsern Augen steht, in die Obhut der Schweizerischen Eidgenossenschaft nehmen zu dürfen. Wir versprechen, es treu zu schirmen und stets in würdigem Stande zu erhalten, dankbar gedenkend der freundschaftlichen Gesinnung, die die Telegraphenunion unserem Lande erwies, dadurch, daß sie ihm dieses Sinnbild ihrer hohen und segensreichen Ziele anvertraute; dankbar gedenkend aber auch des hervorragenden Bildners, Giuseppe Romagnoli, dessen von hoher, künstlerischer Intuition geleitete Meisterhand dieses herrliche Werk geschaffen hat.

Ich bringe ihm, der unter uns weilt, unsere Huldigung dar.

Würdig steht heute seine Schöpfung neben dem von René de St. Marceaux geschaffenen Weltpostdenkmal. Und damit die beiden Wahrzeichen dieser großen, die Welt umspannenden und dem Wohle der ganzen Menschheit in gleicher Weise dienenden Schwesternvereinigungen, des Weltpostvereins und der Telegraphenunion, am Sitze ihrer Zentralorgane, Seite an Seite von der Kraft des in ihnen verkörperten Gedankens Zeugnis ablegen, hat Frankreich hochherzig das zuerst ihm, als der Gründerin der Telegraphenunion, zugedachte Monument der Schweiz zugewendet.

In prächtiger Symbolik verkörpert es Inhalt, Zweck und Bedeutung einer der wunderbarsten Erfindungen des menschlichen Geistes, der Telegraphie, einer Erfindung, der heute die drahtlose Zeichen- und Lautübertragung neue noch unübersehbare Möglichkeiten eröffnet. Der Künstler läßt aber zugleich auch erkennen, daß die Telegraphie ihre segensreiche kosmopolitische Bedeutung als beinahe vollkommenes und unentbehrlich gewordenes Verkehrsmittel nur erreichen konnte, dank der Telegraphenunion und der unermüdlichen, weit-sichtigen und verständnisvollen Arbeit, die diese seit ihrem Entstehen geleistet hat.

Als Ende der Vierzigerjahre des vergangenen Jahrhunderts die Telegraphie ihren Siegeszug begann, sahen sich die Regierungen bald gezwungen, Einzelkonventionen abzuschließen zur interstaatlichen Regelung einer Reihe von Fragen, wie z. B. über das Verrechnungswesen, die technische Einheit der Einrichtungen, die Einführung von Neuerungen, die Wahrung des Telegraphengeheimnisses und anderes mehr.

Es war Frankreich, welches zuerst die Notwendigkeit erkannte, im Interesse der Entwicklung des Telegraphenverkehrs diese separaten Abmachungen zu einem generellen Übereinkommen zu verarbeiten und möglichst viele Staaten zu veranlassen, demselben beizutreten.

In dem zu diesem Zwecke im Frühling 1865 nach Paris einberufenen Kongresse legte die französische Verwaltung ein von ihr entworfenes Projekt vor und am 17. Mai 1865, dem Geburtstage der Telegraphenunion, wurde diese Convention de Paris von den bevollmächtigten Delegierten von 20 Staaten, deren Namen mit ehernem Griffel auf diesem Denkmal verewigt sind, unterzeichnet.

Heute gehören beinahe alle Kulturstaaten der Welt als Mitglieder dieser Telegraphenunion an, oder es stehen doch ihre Regierungen mit deren Zentralorgan, dem Bureau international de l'Union

télégraphique, das wir stolz sind, in Bern beherbergen zu dürfen, in enger Beziehung.

Es ist daher wohl verständlich, daß der vom Generaldirektor des Post- und Telegraphenwesens von Portugal, Herrn Alfredo Pereira, an der Konferenz zu Lissabon vom Jahre 1908 zuerst geäußerte Gedanke, zur Erinnerung an den fünfzigsten Jahrestag der Gründung der Weltelegraphenunion ein Monument zu errichten, überall zustimmenden Widerhall fand.

Was für den 17. Mai 1915 vorgesehen war, konnte infolge des Weltkrieges erst heute Ereignis werden. Für uns und die Nachwelt ist das Meisterwerk Romagnolis zugleich der würdige Ausdruck des Dankes für die hingebende Arbeit all' der hervorragenden Männer, die sich um die Gründung der Weltelegraphenunion und seither um ihre Entwicklung verdient gemacht haben. Sie leisteten und leisten eine zivilisatorische Arbeit ersten Ranges. Sie sind die erfolgreichen Förderer universeller Kultur. Sie propagieren die Notwendigkeit friedlicher Zusammenarbeit aller Nationen und Rassen zur Hebung der Wohlfahrt der Menschheit.

Und weil der elektrische Funke und die elektrische Welle alles, was der Einzelne und ganze Völker erleben und was sie bewegt mit der Schnelligkeit des Gedankens, der keine Grenzen kennt, von Haus zu Haus, von Stadt zu Stadt und von Land zu Land verkündet, sind die Männer, deren Werk wir heute feiern, die Pioniere der Universalität des geistigen Lebens. Sie sind die Überwinder von Zeit und Raum, sowie der Schranken, die die Völker trennen und die häufig nur Verblendung und irgeleitete Leidenschaft künstlich errichtet haben.

Unser kleines Land hat je und je sein nobile officium darin erblickt, seinen neutralen Boden und seine Mitarbeit allen internationalen Bestrebungen zur Förderung sozialer, wirtschaftlicher und kultureller Einheit zur Verfügung zu stellen, und wir sind stolz und dankbar zugleich, daß man uns in Anerkennung dieser unserer Mission internationaler Ämter anvertraut hat, die berufen sind, in diesem Sinne zu wirken.

Es ist auch unser heißer Wunsch und unsere Hoffnung, daß der Völkerbund sich in unserem Erdreiche zu einem starken, lebenskräftigen Baume entwickeln werde, in dessen Schatten alle Nationen Raum finden, die guten Willens sind.

Und nun, meine Herren Vertreter der befreundeten Staatsoberhäupter und Regierungen, seien Sie dessen gewiß, daß das Schweizervolk nicht nur das ihm anvertraute Monument unter seinen Schutz

und Schirm nehmen, sondern auch die Idee, die es verkörpert, stets hochhalten wird.

Wenn der Künstler seiner Schöpfung das Motto mitgegeben hat, es soll die durch die Telegraphenunion verbundenen Herzen der Völker zum Ausdruck bringen, so wollen wir nie vergessen, daß diese Herzen zusammenschlagen in der Sehnsucht nach einem wahren, dauernden Frieden, unter dessen Schutze allein Errungenschaften, wie wir sie heute feiern, ihre segensreiche Wirksamkeit zum Wohle der Menschheit entfalten können.»

Ce fut ensuite le tour de M. Etienne, Directeur du Bureau international, qui s'exprima ainsi:

«Monsieur le Président de la Confédération,
Mesdames, Messieurs,

Lorsque, le 6 Janvier 1838, Alfred Vail réussit, dans les ateliers de Morristown (New-Jersey) à faire passer, à l'aide d'un courant électrique, par un fil isolé de 5 kilomètres de longueur, les signes de l'alphabet inventé par son associé Morse, ces deux esprits chercheurs étaient loin de se douter du développement qu'allait prendre leur découverte.

Appliquée d'abord isolément, depuis 1849, dans divers pays, la télégraphie électrique voulut bientôt franchir leurs frontières; mais au passage de celles-ci, les télégrammes devaient alors être transmis de la main à la main, de sorte que des arrangements internationaux devinrent nécessaires.

En 1850, un premier groupement d'Etats de l'Europe centrale établit certaines règles uniformes; 3 ans plus tard, les Etats de l'Europe occidentale se groupèrent à leur tour et, en 1858, le Conseil fédéral suisse émit l'idée de réunir en une seule organisation les Etats de l'Europe continentale, afin de pouvoir bénéficier en commun des progrès de la science et de l'industrie, qui avaient déjà permis de développer beaucoup la télégraphie et d'étendre les réseaux des lignes.

La réalisation de cette idée était réservée à la Conférence de Paris, où se réunirent en 1865 les délégués des 20 Etats dont les noms figurent sur le monument que nous inaugurons aujourd'hui. C'est alors que fut fondée l'Union télégraphique et élaboré un traité général, appliqué depuis le 1^{er} Janvier 1866.

Au cours de 9 Conférences de revision, tenues successivement dans les principales capitales de l'Europe, et à la première desquelles, en 1869, fut créé le Bureau international des Administrations télégraphiques, les textes furent repris et améliorés;

la Convention resta sans changement depuis 1875, mais le Règlement de service fut remanié encore à Lisbonne en 1908, et ses dispositions, sauf de légères retouches, en sont valables encore actuellement.

La Conférence qui devait se tenir à Paris en 1915 a été renvoyée, par suite des événements d'alors, à une date indéterminée.

Actuellement, la télégraphie se présente à nous sous les traits d'une vénérable octogénaire, qui siège au centre de sa trame de plus de 7 millions de kilomètres de fils, enserrant tout le globe, et qui surveille en outre six cent mille kilomètres de câbles reposant sur le fond des mers; elle préside chaque année à l'acheminement de 5 à 600 millions de télégrammes, aussi a-t-elle droit aux plus grands égards de la part de notre Bureau international.

Sa quiétude, toutefois, avait été troublée, voici quelque vingt-cinq ans, par l'apparition d'une jeune personne, dont les allures lui semblèrent alors plutôt inquiétantes; serait-ce une rivale, une concurrente ou une collaboratrice?

Délaissant la chevelure des innombrables circuits télégraphiques, et n'étant reliée à la terre que par quelques minces filaments, la Radiotélégraphie accapara bientôt le domaine de l'air, qu'elle remplit de ses ondes hertziennes; ayant pu franchir d'un bond, en 1899, le Canal de la Manche, elle se risqua, d'un trait, deux ans après, à travers l'Atlantique. Malgré la rapidité de sa course, elle ne fut pas sans apercevoir au-dessous d'elle, suant et soufflant, les paquebots, petits ou grands, qui s'efforçaient de rallier l'une ou l'autre rive. Emue de compassion à l'idée des dangers qu'ils pouvaient courir, toute son attention se porta sur les moyens les plus aptes à assurer la sécurité de la vie humaine en mer; elle possède maintenant sa propre cabine sur chaque navire, où elle rend les plus précieux services aux commandants et aux passagers; en cas de péril, son cri de détresse, aussitôt entendu à plus ou moins grande distance, amène bien vite le secours espéré. La brume n'a plus de secrets pour elle, avec la possibilité de pouvoir entrer en conversation avec les stations côtières, qui lui révèlent sa position ou lui transmettent des nouvelles; enfin, se souvenant du *Titanic*, elle surveille d'un œil sévère les migrations des icebergs et les signale à temps au navigateur, qu'elle renseigne également sur les épaves, les cyclones, les typhons et autres obstacles à la sécurité des voyages sur mer.

La Radiotélégraphie ne néglige point, pour cela, la terre ferme, et elle n'eut de repos qu'après avoir obligé l'ingénieur à pousser toujours plus

haut ses pylônes, à étendre davantage ses antennes et à augmenter la puissance de ses appareils, afin de pouvoir, de ses grandes stations, envoyer sans relais ses ondes à leurs antipodes, utilisant ainsi le maximum de la portée sur terre. Elle est en outre la fidèle compagne de l'aviateur, qu'elle guide dans ses randonnées et relie à son port d'attache; auxiliaire précieuse de la police, elle est plus rapide que le délinquant le plus agile; enfin, mettant à profit ce qui a été fait jusqu'ici en météorologie, elle ne tardera pas, nous l'espérons, à être le conseiller le plus écouté de l'agriculteur, du touriste et de l'alpiniste, qui, eux tous, recevront avec reconnaissance les prévisions du temps, les probabilités de neige, de gelée, de pluie, d'orages, etc., transmises dans ce but, assez à l'avance pour pouvoir être utilisées.

L'activité fébrile de cette jeune personne méritait d'être quelque peu dirigée et ordonnée; aussi, en deux Conférences internationales tenues: la 1^{re} à Berlin en 1906, la seconde à Londres en 1912, certaines règles lui furent imposées; le Bureau international, chargé depuis 1906 d'une surveillance discrète, l'exerce, cela va sans dire, avec une affectueuse sollicitude.

La Convention radiotélégraphique et son Règlement de service devaient être révisés à Washington en 1917, mais cette Conférence ne put alors avoir lieu; il sera réservé sans doute à la future Conférence générale des Communications électriques, aux préparatifs de laquelle le Bureau international travaille activement, d'amener la fusion des deux Conventions et Règlements télégraphiques et radiotélégraphiques, afin d'avoir, en un code unique, des dispositions uniformes applicables en ces matières à tout notre globe.

Telle est, en très bref résumé, l'Union télégraphique.

Voulant en commémorer la fondation à Paris, par un monument, qui devait être érigé en cette capitale et dont l'inauguration aurait coïncidé, si possible, avec la réunion de la Conférence prévue pour 1915, anniversaire également des cinquante ans d'existence de l'Union télégraphique, la Conférence de Lisbonne, se rendant au vœu de la France, décida de placer ce monument à Berne, où l'on préparait alors l'érection de celui de l'Union postale.

Nous espérons que les gracieuses figures du nouveau monument, conçues et nées sous le beau ciel d'Italie, s'acclimateront peu à peu sous un ciel moins clément, dans la Ville fédérale, et qu'elles ne tarderont pas à entretenir les meilleures relations

de bon voisinage avec les chefs-d'œuvre de l'art cubique et cubiste qui agrémentent déjà la place. Nous espérons également que la corporation du quartier du Kirchenfeld, qui avait tant insisté en 1908 pour que le monument soit érigé à peu près sur son emplacement actuel, s'en constituera la gardienne vigilante.

L'œuvre du très sympathique Commandeur Romagnoli tend, avec raison, à matérialiser les sentiments partagés par tous les peuples, et c'est avec un rare bonheur qu'il est parvenu à représenter la vie humaine dans l'une de ses plus belles manifestations. Nous voulons voir aussi dans ce monument le symbole de l'activité incessante déployée, à tous les degrés de la hiérarchie, dans les Administrations et Compagnies télégraphiques, radiotélégraphiques, téléphoniques et radiotéléphoniques du monde entier, et auxquelles nous envoyons le plus cordial salut; nous y voyons également un hommage de reconnaissance rendu aux hommes de grande culture scientifique, aux techniciens et à leurs collaborateurs, qui cherchent dans leur laboratoire, à l'usine ou à l'atelier, à accomplir chaque jour de nouveaux progrès dans la construction et la mise en œuvre des appareils et des installations servant à l'émission, la transmission et la réception des messages et des conversations, par fil ou sans fil.

Souhaitons, en terminant, que se réalise complètement, pour le plus grand bien de l'humanité tout entière, la belle devise choisie par l'artiste, qui a si noblement su rendre:

« les âmes des peuples réunies par l'Union télégraphique. »

La cérémonie était terminée peu après midi.

